

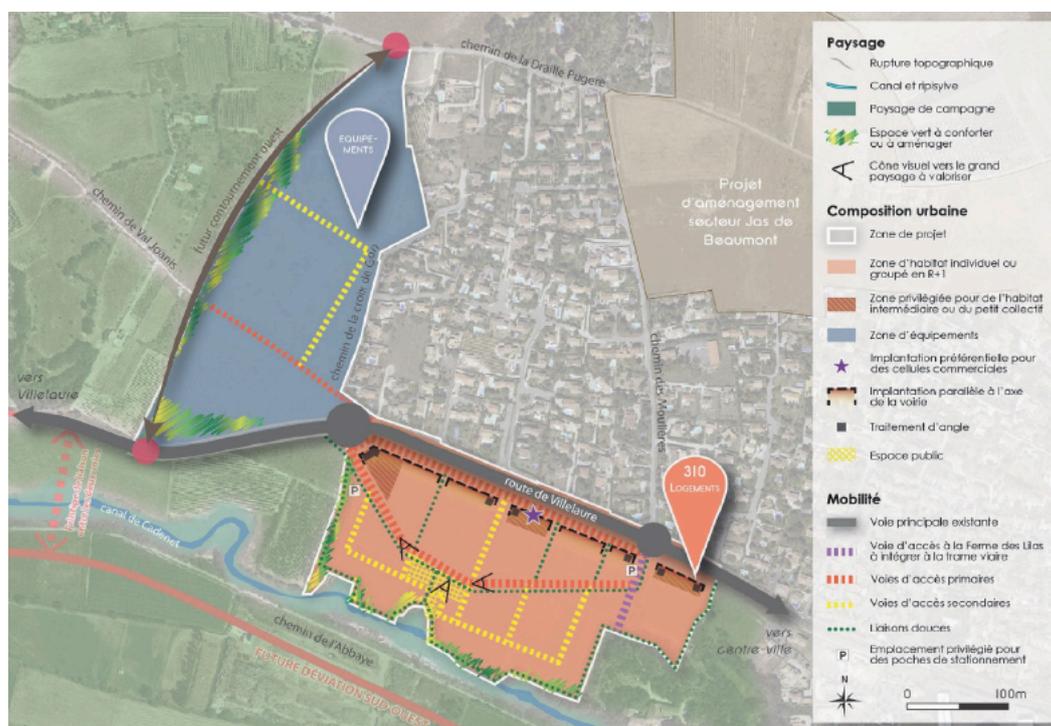
Compte rendu du Conseil Municipal du 24 novembre par le Groupe « Une vision durable pour Pertuis »

Le groupe « Une vision durable pour Pertuis » a émis un avis défavorable sur les modifications du Plan Local D'Urbanisme (PLU). En effet nous considérons que ce plan local d'urbanisme contient encore beaucoup trop de zones destinées à l'urbanisation à une époque où il est essentiel de préserver les espaces naturels et agricoles.

Par ailleurs, nous estimons que la réalisation d'infrastructures routières correctement dimensionnées et d'évacuations pluviales doit être un préalable avant de lancer toute nouvelle urbanisation.

Nous avons également demandé des précisions au Maire concernant l'aménagement à venir au niveau de la Croix de Gon (route de Villelaure) où il est prévu la construction de 310 logements (Zone des Lilas) ainsi que des équipements publics (dont un établissement privé d'enseignement).

L'urbanisation de ce secteur, comme celui du « Jas de Beaumont » devrait débuter à partir de 2021 et s'étaler sur 6 ans. Le groupe Ametis est retenu comme opérateur pour le projet de la zone des Lilas ; le Groupe Angellotti sera l'opérateur de la zone du Jas de Beaumont.



Le Maire nous a précisé que l'emplacement pourrait également accueillir à terme le centre technique municipal, les locaux du SIVOM Durance Luberon ou encore ceux de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Le groupe d'opposition s'est exprimé en faveur des projets suivants :

- La réhabilitation de l'îlot Durance (dans le centre ancien) pour y installer une résidence pour jeunes travailleurs (notamment pour les élèves infirmières et aides-soignantes). Dans le cadre de cette rénovation, la cave des Balkans serait réhabilitée et mise aux normes pour accueillir des événements culturels.
- Le Farigoulier est en cours d'aménagement afin de devenir une installation sportive métropolitaine de référence. A terme, en plus d'un stade de rugby et d'un stade de foot en gazon

synthétique, le projet pourrait contenir une base nautique permettant de faire du Kayak sur la Durance.

- La création d'une zone agricole protégée sur le nord de la commune, dans le secteur des vallons et coteaux. Cette zone vise à la protection renforcée des terres agricoles.

Pistes Cyclables : Au cours d'une délibération permettant de renouveler le label « Territoire Velo », nous avons salué les efforts de la commune depuis plusieurs années pour aménager des pistes cyclables. Nous avons cependant appelé à une plus grande concertation avec les usagers du vélo pour la réalisation de nouvelles voies cyclables ou pour l'identification de points d'amélioration du réseau existant. Pour l'avenir nous avons alerté les élus sur la nécessité d'avoir des pistes cyclables distinctes des cheminements piétons pour éviter les collisions entre ces usagers.

Afin **d'aider les commerçants** qui traversent une année 2020 difficile, nous avons demandé à la Mairie que l'exonération de droit de terrasses puisse être prolongée au 4eme trimestre 2020 ainsi que sur l'année 2021. A ce stade le Maire n'a souhaité s'engager que sur la période du 30 octobre 2020 jusqu'à la fin de la période de fermeture administrative des établissements.

Nous avons également relayé les demandes légitimes **des soignants affectés par la COVID** afin d'obtenir une reconnaissance du statut de "maladie professionnelle contractée dans le service" et d'être éligible à la prime de service de fin d'année.

Infos diverses :

- L'Ilot Murette sera démolit afin d'avoir une grande esplanade dégagée, englobant la place murette et la place de la Diane.
- Les locaux de l'ancienne agence bancaire « Société Générale » située en bas du cours de la République pourraient devenir les locaux de la police municipale.
- La nouvelle « rocade » permettant de relier la gare SNCF au boulevard Léon Arnoux devrait ouvrir à la circulation à l'été 2021.

Groupe "Une Vision Durable pour Pertuis".

Eric Banon, Noëlle Trinquier, Jérôme Narbonne, Nicole Blanc, Christina Berard, Pierre Crumiere.
contact@visiondurablepertuis.fr

